



Nouvelle stratégie énergétique pour l'Hôtellerie de Plein Air

Assises 2025

Reprenez le contrôle sur vos dépenses énergétiques : optimisez votre dénivelé de puissance sans changer de contrat, intégrez un mix énergétique performant, découvrez les mécanismes solaires possibles en autoconsommation classique ou collective et garantisiez l'origine renouvelable de votre électricité.



Qui sommes-nous ?

Les cabinets Alliance des Énergies et PEP'S proposent une offre de conseil à 360° afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dépense énergétique. Cette approche comprend un large panel de solutions permettant de réduire leurs charges :

- Négociation des contrats d'énergie
- Définition de la stratégie d'achat de fourniture (veille marchés, conseils sur la couverture, optimisation structure de l'offre, management du risque...)
- Gestion des consultations des fournisseurs d'énergie (cahier des charges, analyses, négociations...)
- Performance énergétique (audit énergétique, process, décret tertiaire...)
- Accompagnement vers le bas carbone (net zéro)
- Solutions de production photovoltaïque (ombrières, toitures, sol...)
- Obtention d'aides financières (Certificats d'Économie d'Énergie...)
- Solutions de flexibilité électrique (effacements de process)
- Défisicalisation



Plus de 20 000 entreprises nous font confiance

110

Collaborateurs

+58 Nouveaux
salariés
en 2025

96

Départements
couverts par
nos équipes

15

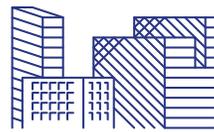
TWh
de contrats
d'énergie
négociés

20M€

de CA en 2024



TPE / PME



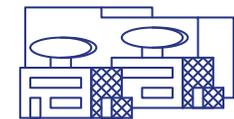
Grands comptes



Régies Copropriétés



Industries



Réseaux Franchises



Utilisez la saisonnalité de votre activité pour optimiser votre acheminement d'électricité

- Optimisez vos puissances souscrites, votre dénivelé de puissance et votre version d'utilisation sans changer vos conditions contractuelles avec votre fournisseur d'électricité.

Dénivelé de puissance





Notre offre : le Pack Eco-HPA



Négociation des contrats

Nous définissons une stratégie de réduction des consommations et des coûts adaptés au profil de votre établissement.



Dénivelé de puissance

Adoptez les bons réflexes en fonction de votre activité saisonnière.

Optimisez vos puissances

Les puissances souscrites en électricité sont hiérarchisées en fonction de votre segment distributeur :

Anciennes appellations EDF	Nouvelles appellations	Cadrams	Variable d'ajustement	Tranche de PS	Posts horosaisonniers
Bleu "Simple"	C5	1	Tranches prédéfinies : 3/6/9/12/15/ 18/24/30/36KVA	≤ 36 kVA	Base
Bleu "Double-Index"	C5	2		≤ 36 kVA	Heures Pleines (HP) Heures Creuses (HC)
Jaune	C4	4	Au kVA/kW près	Entre 36 kVA et 250 kVA	Heures Pleines Hiver (HPH) Heures Creuses Hiver (HCH) Heures Pleines Ete (HPE) Heures Creuses Ete (HCE)
Vert "Profilé"	C3	5	Au kVA/kW près	< 250 kW	Heures de Pointe (PTE*) Heures Pleines Hiver (HPH) Heures Creuses Hiver (HCH) Heures Pleines Éte (HPE) Heures Creuses Éte (HCE)
Vert "Relevé"	C2	5	Au kVA/kW près	≥ 250 kW	
Contrat CARD-CART	C1	5	Au kVA/kW près	-	



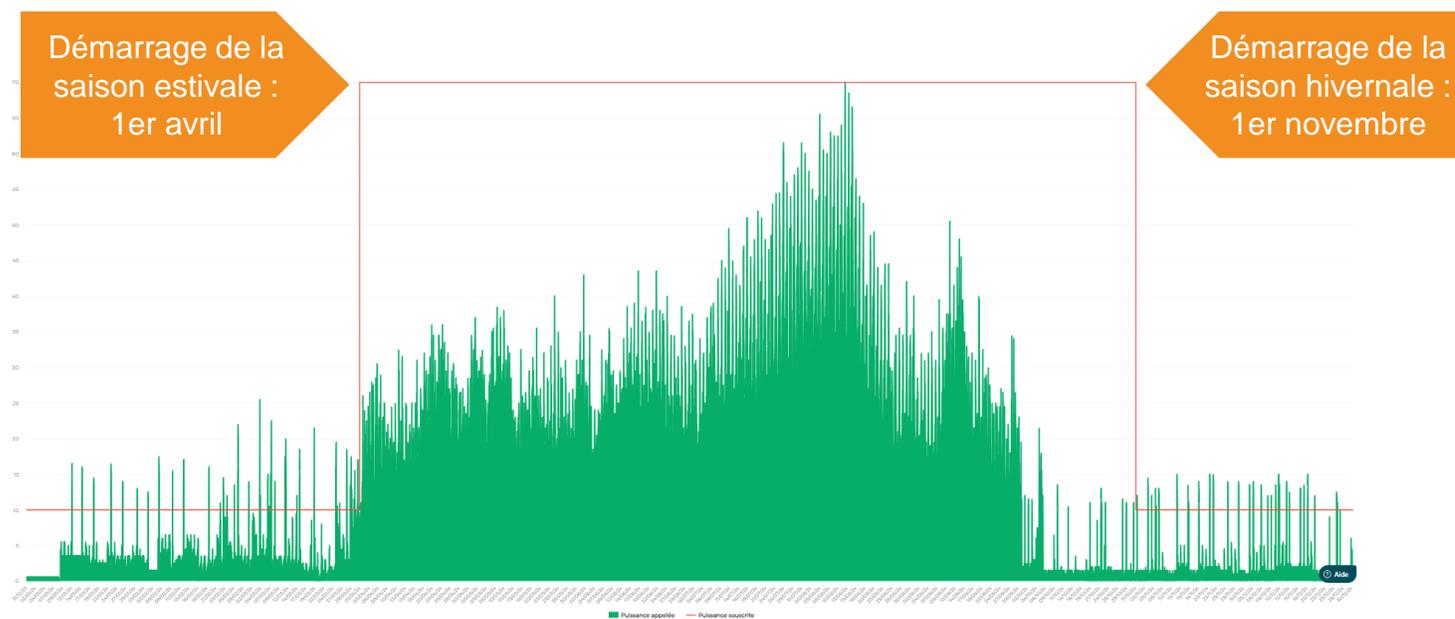
Il est important de **définir la bonne puissance** souscrite **en fonction des variables d'ajustements** et **en fonction des capacités** de votre compteur tout en **conservant votre segment** afin de ne pas subir de modifications contractuelles par son fournisseur d'électricité.



Optimisez votre dénivelé



Afin d'obtenir un **dénivelé de puissance cohérent**, il est important que les dates d'application du dénivelé **correspondent à vos ouvertures et fermetures saisonnières**.



Optimisez votre dénivelé

- ▶ Le dénivelé de puissance vous permet de définir des puissances souscrites différentes en fonction des saisons ÉTÉ / HIVER.
- ▶ La condition indispensable pour bénéficier de ce dénivelé est d'avoir des puissances souscrites plus faibles en hiver qu'en été :



Tarif vert SANS dénivelé de puissance

P	HPH	HCH	HPB	HCB
220	220	220	220	220



Tarif vert AVEC dénivelé de puissance

P	HPH	HCH	HPB	HCB
10	10	10	70	70
P	HPH	HCH	HPB	HCB
22	26	26	49	49

Étude de cas : Optimisation turpe avec dénivelé



Situation n°1 : Un camping qui consomme 50 MWh de consommation annuelle et disposant d'une puissance souscrite initiale de 108 KVA.

Contrat actuel	
BT SUP	
Courte utilisation	
Part fixe	2 039.94 €
Part variable	2 063.96 €
Dépassement	0.00 €
CTA	447.36 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	4 551.26 €

vs

Contrat optimisé	
BT SUP	
Courte utilisation	
Part fixe	972.87 €
Part variable	2 063.96 €
Dépassement	52.31 €
CTA	213.35 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	3 302.49 €

HPH	HCH	HPB	HCB
108	108	108	108

HPH	HCH	HPB	HCB
32	32	32	37

Economies potentielles

Part fixe	-1 067.07 €
Part variable	0.00 €
Dépassement	52.31 €
CTA	-234.01 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	-1 248.77 €



Étude de cas : Optimisation turpe avec dénivelé



Situation n°2 : Un établissement qui consomme 250 MWh de consommation annuelle et disposant d'une puissance souscrite initiale de 216 KVA .

Contrat actuel	
BT SUP	
Courte utilisation	
Part fixe	3 417.22 €
Part variable	14 150.35 €
Dépassement	0.00 €
CTA	749.40 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	18 316.97 €

vs

Contrat optimisé	
BT SUP	
Longue utilisation	
Part fixe	3 254.00 €
Part variable	12 408.02 €
Dépassement	275.15 €
CTA	713.60 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	16 650.77 €

Economies potentielles

Part fixe	-163.22 €
Part variable	-1 742.33 €
Dépassement	275.15 €
CTA	-35.80 €
TCFE	0.00 €
TOTAL	-1 666.20 €

HPH	HCH	HPB	HCB
216	216	216	216

HPH	HCH	HPB	HCB
106	106	136	136



Les mécanismes solaires possibles en autoconsommation individuelle

- Réduisez vos factures d'électricité
- Diminuez votre empreinte carbone
- Diversifiez vos sources de fourniture d'énergie et devenez le plus autosuffisant possible
- Ne subissez plus les fluctuations du marché et les hausses de prix associées

Mix énergétique





Notre offre : le Pack Solaire HPA



Négociation des contrats

Nous définissons une stratégie de réduction des consommations et des coûts adaptés au profil de votre établissement.

Étude préalable de solarisation

Bénéficiez de votre étude de projet : Calepinage, nombre de panneaux installés, puissance solaire installée, taux d'autoconsommation, taux d'autoproduction, montant d'investissement, TRI (...)

Solution d'installation de panneaux photovoltaïque

Sur quels supports peut-on installer ?

- Toitures photovoltaïques
- Bâtiments neufs
- Ombrières de parking
- Centrales au sol

Comment exploiter votre parc solaire ?

- Consommer votre propre production et revendre le surplus potentiel
- Vendre entièrement votre production d'électricité solaire
- Louer votre toiture ou votre terrain pour un projet solaire

Loi APER : Pour quelles entreprises la pose de panneaux solaires est-elle obligatoire ?

2023

Bâtiments neufs à usage commercial > 500 m²

Parkings couverts ou extérieurs neufs > 500 m²

Bureaux neufs > 1 000 m²

2025

Bureaux neufs de 500 à 1 000 m²

Parkings couverts neufs de 500 à 1 000 m²

2026

Parkings extérieurs existants > 10 000 m²

2028

Parkings couverts existants > 500 m²

Parkings extérieurs existants de 1 500 à 10 000 m²

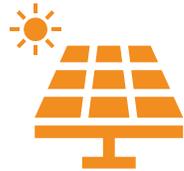


Acheter l'énergie autrement

Il existe plusieurs sources d'énergies possibles :



Biomasse



Solaire



Géothermie



Éolien



Hydraulique

Il s'agit d'une nouvelle stratégie d'achat de l'énergie à mettre en œuvre en tenant compte de :

- Volume des besoins
- Activité et son évolution (quels usages ?)
- La périodicité de couverture énergétique
- Disponibilité des ressources
- Contexte réglementaire

Les usages possibles



Solaire photovoltaïque

Votre bénéfice :

Réduction de vos dépenses en électricité d'environ 30 à 40 %



Solaire thermique

Votre bénéfice :

Réduction de vos dépenses en eau chaude sanitaire d'environ 30 à 40 %

Autres bénéfices :

- Valoriser votre camping en participant à la transition énergétique
- Répondre aux attentes écologiques de votre clientèle



Les solutions possibles



**Sur les zones disponibles
des bungalows / mobil-
home**



**Sur les zones disponibles
des zones d'accueil**



**Sur le toit des parties
communes : espaces
d'accueil, restaurant,
douches & sanitaires...**

Les financements possibles



L'achat traditionnel

Financez votre installation par un crédit traditionnel.



Le leasing solaire

Optez pour la solution du leasing pour préserver votre capacité d'investissement et d'endettement.

Les modèles économiques de la production photovoltaïque

Autoconsommation individuelle

Autoconsommation totale ou partielle (vente du surplus)

Autoconsommation collective

Partage de l'énergie produite TOTALE (OU NON consommée) entre consommateurs voisins géographiquement

Vente totale d'électricité

Obligation d'achat jusqu'à 500 kwc

Appel d'offre de la CRE au-dessus

Conditions :

- 2 km maximum entre les consommateurs en zone urbaine
- 20 km maximum en zone rurale/périurbaine
- 3 MW maximum de production
- Mise en place d'une PMO (Personne Morale Organisatrice ou GIE (Groupement d'Intérêt Économique))



Et si je ne peux pas implanter de photovoltaïque ?

Pourquoi je ne peux pas implanter de photovoltaïque ?

1. Coût de l'installation
2. Manque de surface disponible
3. Structure inadaptée



La solution

- Autoconsommation collective (ouverte au public)



Les Garanties d'origine assurent la traçabilité de l'électricité verte et du gaz vert

- Les Garanties d'origine : la clé pour certifier que votre énergie est vraiment verte.

Les Garanties d'origine

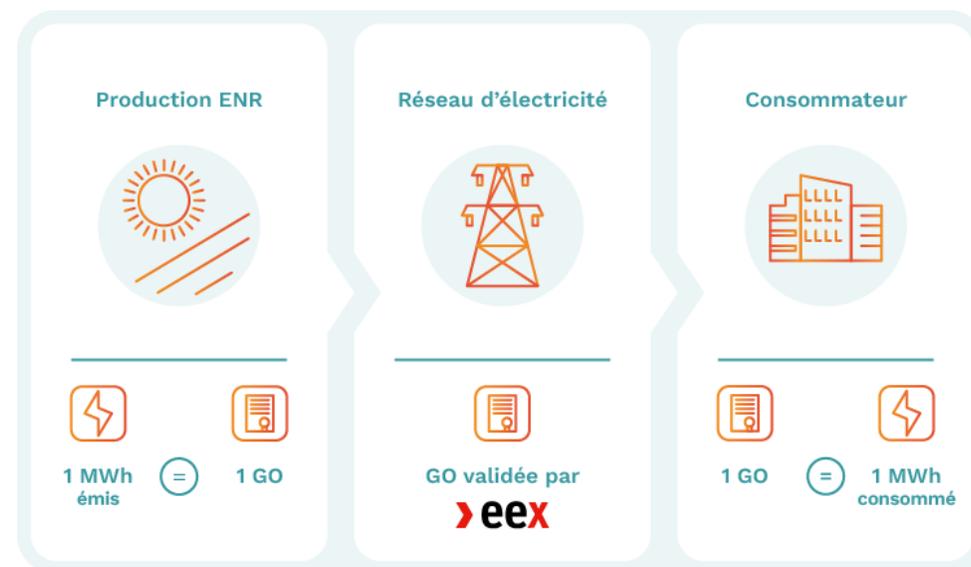


Les Garanties d'origine

Les Garanties d'Origine (GO) sont des documents électroniques certifiant que l'électricité achetée est produite à partir de sources d'énergie renouvelable.

Une réglementation stricte et sécurisée

- Depuis le 1er janvier 2012, les GO sont les seuls documents certifiant que l'électricité est produite à partir de sources « vertes ».
- Les GO sont inscrites dans la directive européenne 2209/28/EC.
- Les labels de GO ne peuvent être délivrés que par EEX pour l'électricité et GRDF pour le gaz.



Les avantages des Garanties d'origine



Démarche RSE

Valoriser votre démarche RSE et votre soutien aux énergies vertes



Empreinte carbone

Contribuer à la transition énergétique en réduisant votre empreinte carbone



Énergie verte

Bénéficier d'une électricité verte à moindre coût

Pourquoi prendre ses Garanties d'origine avec PEP'S ?

Avantages

- Économique : suppression de l'intermédiaire qui achète les Garanties d'origine en gros sur le marché.
- Traçabilité : définition d'un cahier des charges en amont permettant une personnalisation des Garanties d'origine (lieu d'origine, choix de la technologie...).
- Conseil : établissement d'une stratégie d'achat de vos Garanties d'origine selon vos besoins (budget et comparatif).

Inconvénient

- Double comptabilité



Questions – Réponses





Alliance des Énergies

L'allié de vos stratégies énergétiques à 360°



Agnès Guilbert

Responsable des Partenariats

06 70 91 79 11

agnes.guilbert@alliancedesenergies.fr



Eliot Fauquignon

Energy manager

06.30.66.36.02

eliot.fauquignon@peps-energie.fr



Franck Bulle

Consultant Energie FRHPA

06 80 95 48 38

franck.bulle@alliancedesenergies.fr

Adhérents FRHPA RA

L'allié de vos stratégies énergétiques à 360°

alliancedesenergies.fr